

M. MARTINELLI, RENDEZ LES 353 000 EUROS AUX CHAUMONTAIS !

LETTRE OUVERTE À CHRISTINE GUILLEMY, MAIRE DE CHAUMONT

Madame la Maire de Chaumont,

Nous attirons votre attention sur les décisions prises à la réunion du Conseil Communautaire du 12 Mai concernant Palestra. Elles soulèvent de nombreuses questions dont nous nous faisons l'écho.

Nos interrogations trouvent leur origine dans la décision prise de confier la gestion au privé. L'impression générale est d'avoir été roulés dans la farine par une étude bidon dont le seul but aura été d'évacuer au plus vite la **régie publique**. L'a priori du privé meilleur que le public et surtout la conception purement financière du projet, sans considération humaine, semblent avoir dicté la décision, bien plus que toutes les études.

Nous considérons que les tarifs sont bien trop élevés, quelles que soient les tranches d'âge. Pour les moins de 16 ans avec une hausse de 84%, et la suppression de la gratuité pour les enfants de 3 à 6 ans, charge que les familles vont devoir supporter. Enfin, rien n'est prévu pour les chômeurs, les handicapés, les CE et les plus de 65 ans, alors que la moyenne des retraites en Haute-Marne est de 1300 euros pour les hommes et moins de 1000 euros pour les femmes. Quant à l'espace bien-être, il sera inaccessible au plus grand nombre.

Venons-en au cœur du mécontentement. Vous vous êtes engagée, au nom de la commune, à abonder annuellement à hauteur de 1 million d'euros le fonctionnement de Palestra. Les conditions exactes de l'appel d'offre ne sont pas connues, mais il apparaît que Récréa a fixé un forfait de 647 000 €/an pour le fonctionnement. **Ce coût engage l'Agglo entière** mais va être payé en totalité sur les fonds des chaumontais.e.s. Cela constitue, en soi, une anomalie et une injustice.

La cerise sur le gâteau, qui soulève le plus de polémique, c'est le différentiel entre le forfait de 647 000 € et le versement du million auquel vous vous êtes engagée : 353 000 euros ! Ferions-nous cadeau de 353 000 euros à l'Agglo ? C'est incompréhensible, inacceptable !

→ 353 000 euros, c'est plus de 3 fois la somme allouée au budget participatif.

→ 353 000 euros, cela pourrait être plus d'aide sociale pour une population qui souffre, plus de subventions aux associations locales.

Dans l'intérêt de la population chaumontaise, mais pas seulement, nous souhaitons que votre engagement soit réexaminé au vu de la situation présente.

Nous faisons nôtre ce slogan adressé à l'Agglo : « **PRÉSIDENT, RENDEZ-NOUS NOS SOUS !** »

Recevez madame la Maire, nos plus sincères salutations.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

VIVE LA COMMUNE !

SAMEDI 29 MAI - **11H** VRONCOURT-LA-CÔTE (52)

VILLAGE NATAL DE LOUISE MICHEL

HOMMAGE À LOUISE MICHEL ET AUX COMMUNARDS

- LECTURE DE TEXTES ET DE POÈMES •
- CHANTS DE LA COMMUNE AVEC MICHEL BELLEGY ET SON ORGUE DE BARBARIE
- APÉRITIF OFFERT
- PIQUE-NIQUE TIRÉ DU SAC

COVOITURAGE PRÉVU
RDV à 9h45 - CHAUMONT
Place du Champ de Mars
Réserver : Tél 06 75 57 39 07
Mail : vaillant.adriana@orange.fr



150° ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS

ROBERT MARCHAND

Patrice Chabanet dans le JHM du 23 mai rend hommage à Robert Marchand, grand monsieur du cyclisme, qui vient de nous quitter à l'âge honorable de 109 ans. C'était à sa manière une légende dans le monde de la petite reine où il est devenu synonyme de longévité, de pugnacité et de fraternité.



Le seul reproche que l'on puisse faire à Patrice Chabanet, c'est d'avoir oublié de nous parler des engagements syndicaux et politiques de l'ami Robert qui fut notamment adhérent à la CGT depuis 1926 (il reçut d'ailleurs une médaille d'honneur de la CGT pour ses 90 ans d'engagement en novembre 2016)... Il était également membre du PCF depuis 1962.

Pour réparer cet oubli (est-il anodin ou grave, aux lecteurs d'en juger) nous publions une photo de Marcel Marchand avec la casquette CGT qu'il arborait toujours fièrement au crépuscule de sa vie. D'ailleurs, peut-on être un coureur cycliste digne de ce nom sans casquette ? **R.V.**

LA ROCHOTTE ET PALESTRA

La politique du gouvernement a conduit à la baisse de l'Apl chez les locataires les plus démunis. Ainsi en est-il dans le quartier de la Rochotte, par exemple. Aux conditions d'extrême pauvreté dans laquelle ils se débattent, s'ajoutent des conditions d'habitat déplorables.

Parmi les personnes qui ont alerté notre syndicat, cette retraitée vivant péniblement sous le seuil de pauvreté qui consacre une partie de son budget à l'achat régulier d'insecticides pour éliminer les cafards qui ont colonisé son appartement. Ou cette autre, obligée de condamner une pièce dont le plafond tombe en morceaux... Et ce septuagénaire qui a bien du mal à payer le loyer de son deux pièces, à qui on suggère : « Allez donc dans un logement plus petit ! »

La vétusté engendrée par le temps, et le manque d'entretien et de rénovation des immeubles par l'organisme logeur entraînent des conditions de vie difficiles pour une population qui est déjà en souffrance.

Le quartier de la Rochotte où se déroulent ces vies jouxtes le prestigieux centre Palestra. Cet équipement, certes utile, mais coûteux, risque d'être une vitrine inaccessible, en raison de ses tarifs, aux Chaumontais qui habitent à proximité.

Seule une tarification sociale permettrait aux habitants de la Rochotte et des autres quartiers populaires de Chaumont de profiter de la piscine et de tout l'espace aquatique de Palestra. Mais ce n'est, hélas, pas le souci de l'Agglo, ni prévu par la gestion privée confiée aux « smiling people » de Récréa.

**JACK FORMET
ET ADRIANA FERNANDEZ**



État des lieux : dégradations, humidité, moisissures... Et les cafards qui envahissent peu à peu tous les logements.

UN P'TIT PLONGEON DANS PALESTRA

ENGAGEZ-VOUS... ...DÉGAGEZ-VOUS !

Le 16 Avril, séance de rattrapage après le monumental raté au Conseil d'Agglo du 8. Stéphane Martinelli, le recalé aux 2 millions qui tend à régler les problèmes financiers à la sauce « inspecteur des impôts », prend un engagement. Et un engagement de haut niveau : il sera le président de « la vision équilibrée entre ville de Chaumont et ruraux » (dixit le JHM). Pourquoi pas, mais... !

Un mois plus tard, les bonnes intentions sont déjà remises. Au placard, c'est bien trop risqué !

Dans la cour de Récré(a), avec un glossement de plaisir non réprimé, est entériné un engagement bien particulier : non seulement Chaumont financera la totalité de la DSP (délégation de service public) de Palestra, mais ce sera avec un bonus de 353 000 euros pour l'Agglo. En somme, pour Chaumont, Mme Guillemy serait tenue au respect d'une parole donnée alors que, pour l'Agglo, M. Martinelli peut s'en battre le coquillard. Il est pas beau cet équilibre ville/ruraux ?

G. TARDENOIS

650 000 EUROS, C'EST DÉJÀ TROP

Si l'Agglo était bonne fille, elle ne réclamerait plus rien à la ville pour Palestra. C'était d'ailleurs, lorsqu'est né le projet, plus ou moins prévu par les dirigeants de la collectivité.

Il paraissait logique en effet que, confiant la gestion de ses piscines à l'Agglo, la ville continue à en assumer les coûts. Mais, dès lors que l'Agglo a créé un nouvel objet lui appartenant entièrement, il est normal qu'elle en endosse seule la gestion.

La ville sera déjà bien assez occupée avec la charge de ses vieilles piscines devenues inutiles !

Certes, la loi veut que, quand une commune transfère une compétence vers une autre collectivité, elle lui attribue des compensations financières. Mais que reste-t-il de la compétence initiale quand on sait que la partie sociale et associative (la plus importante d'un point de vue municipal) est rognée ? Jusqu'à quel point est-elle respectée, quand un privé prend le relais ?

Alors bien sûr, il reste un coût de 650 000 euros que la municipalité chaumontaise a validé en conseil d'Agglo. Mais faut-il qu'il soit payé par les Chaumontais exclusivement ? Oui, diront certains, parce que les Chaumontais seront les premiers à profiter des lieux.

Rappelons toutefois que les Chaumontais payent 60 % des impôts de l'Agglo, alors qu'ils représentent moins de 48 % de la population et que leur revenu moyen est inférieur. Ils sont donc déjà, de loin, ceux qui payent le plus pour Palestra. Il ne serait finalement pas scandaleux qu'ils soient plus nombreux à l'utiliser.

Mais admettons encore qu'ils estiment plus juste de contribuer au-delà de leurs 60 %, on ne peut pas honnêtement leur demander de payer l'intégralité des 650 000 euros. Et encore moins un million, bien sûr !.. **ELTÉ**

TARIFICATION PALESTRA

Piscine : entrée adulte à 4,50€ :
Abonnement mensuel à 22 € (**soit 5 fois le prix d'entrée**).

Espace aquatique et bien-être : entrée 17€
Abonnement mensuel à 42 € (**soit 2,5 fois le prix d'entrée**)

Autrement dit, plus vous êtes en capacité de déboursier, moins cela vous coûtera ! Le dicton se vérifie : Il vaut toujours mieux être riche et en bonne santé que pauvre et malade !

ADRIANA FERNANDEZ

PRENEZ CONTACT / ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À RENOYER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT - 24 AVENUE DU GÉNÉRAL
LECLERC 52000 CHAUMONT

QUI A DIT QUE LUTTER NE SERVAIT À RIEN ? CENSURE PARTIELLE DE LA LOI « SÉCURITÉ GLOBALE » PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Plus de 1 000 pages de contributions extérieures, venant des associations, syndicats et forces politiques défendant les libertés fondamentales et le respect de l'État de droit, dénonçaient cette loi liberticide.

La CGT, aux côtés du SAF, du SM, de la LDH, du DAL, de Solidaires, a pris toute sa part dans ce combat pour la liberté de manifester et pour les libertés publiques. Le Conseil constitutionnel a censuré partiellement ou totalement sept articles et a émis de sérieuses réserves d'interprétation sur quatre d'entre eux :



Photo d'une des sept manifestations contre la loi Sécurité globale auxquelles notre syndicat a participé activement

- censure totale du fameux article 24 qui prévoyait, au départ, l'interdiction de filmer les policiers,
- censure totale de l'expérimentation qui donnait à la police municipale les mêmes pouvoirs que la police judiciaire en matière délictuelle : le Conseil constitutionnel rappelle un principe fondamental d'un État de droit qui veut que seule l'autorité judiciaire est garante de la liberté individuelle alors que la police municipale n'y est pas soumise ;
- censure d'une grande partie des dispositions concernant l'usage des drones pour atteinte au droit au respect de la vie privée ;
- censure d'un article aggravant les peines pour occupation illicite de locaux industriels ou agricoles qui visait clairement les occupations comme moyen d'expression revendicative (usines, champs OGM, logements vacants, etc.),

Néanmoins, de nombreuses dispositions très problématiques demeurent :

- l'extension à la police municipale de pouvoirs de vidéosurveillance.
- la transmission en temps réel des images des caméras-piétons ou leur usage pour les gardes-champêtres.

Cette censure du Conseil constitutionnel est une belle victoire à mettre au crédit de la massive mobilisation citoyenne. Dans le contexte socialement tendu il est heureux de constater que la lutte et les mobilisations paient et, ainsi, voir le gouvernement se faire sévèrement tacler par une leçon de droit sur la question des libertés fondamentales !

Site CGT - le 21 mai 2021

VINGT ENTREPRISES PRODUISENT 55 % DES DÉCHETS PLASTIQUES DU MONDE

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Un nouveau rapport révèle que vingt entreprises sont responsables de 55 % de la production de déchets plastiques à usage unique dans le monde, On sait désormais d'où proviennent les touillettes, gobelets, pailles et autres bouteilles d'eau qui polluent les océans et les cours d'eau, et empoisonnent humains et animaux. D'après un rapport intitulé « The Plastic Waste Makers Index », publié le 18 mai par la fondation australienne Minderoo, en collaboration avec des experts de la London School of Economics et le Stockholm Environment Institute, vingt fabricants de polymères ont, en 2019, à eux seuls, représenté 55 % de tous les déchets plastiques à usage unique générés dans le monde. avec en tête ExxonMobil, Dow et Sinopec. Et 19 % de ces déchets auraient directement été rejetés dans l'environnement.

<https://reporterre.net/20-entreprises-produisent-55-des-dechets-plastiques-du-monde>



L'ENFANSTIVAL ANNULÉ PAR SILENCE PRÉFECTORAL



Le premier L'ENFANSTIVAL organisé par l'association Bernard Dimey prévu début juin est donc annulé. L'info est tombée le 18 mai, une quinzaine de jours avant le début de ce qui s'annonçait pour Nogent et le département comme un événement au plan pédagogique et culturel. LES ENFANTS DE DIMEY et l'équipe de pédagogues poètes et musiciens un peu illuminés avaient travaillé d'arrache-notes pour être fin prêts à la date prévue. Travailler est impropre. Ce verbe vient du latin *torturer*. Rien de cela dans cet atelier un peu particulier. Tout s'est passé dans la passion, la liberté, le rêve. Une pédagogie par la musique, la poésie et la chanson de Dimey. Qui dit mieux ?

Mais voilà, que les enfants s'épanouissent et puissent nous donner à voir le bonheur qu'il ont ressenti en une année passée à apprendre, à jouer, à chanter et nous invitent à venir les voir, eux, jeunes saltimbanques, artistes et écoliers pourtant avec à la bouche le *sourire éclatant des enfants de Louxor*, c'est trop pour les Macron, Blanquer et autre préfet. Ceux-là ont dit, l'œil sévère, que pour la présence de *chants sur scène* (sic), ils ne savaient pas si c'était prévu et qu'il fallait l'avis du ministère de la Culture... *

Les organisateurs ont renoncé. On les comprend. Tant d'autoritarisme, de mépris, d'affronts... Les enfants, ceux de Dimey et tous les autres, méritent mieux...

Plus simple est, semble-t-il, d'organiser un match de foot avec le Variétés-club. Là, pas besoin d'avis ministériel, il est vrai que cela se passe à Colombey. Et la troïka Zimet-Babouot-Vendroux nous a présenté l'évènement (photo du JHM) sans respect des distances sanitaires et sans masque. Le préfet, on le sait, est au-delà des lois...

RICHARD VAILLANT

* Le centre interministériel de crise a indiqué depuis, que le chant amateur en groupe demeurerait interdit en ERP (établissement recevant du public) fermé, sauf exception (église notamment). Amen !



PALESTINE VIVRA, PALESTINE VAINCRA !

Samedi 22 mai 2021, place du marché à Chaumont, l'association Palestine Libre Haute-Marne a organisé un nouveau rassemblement de soutien au Peuple de Palestine.

Le cessez-le-feu annoncé dans la nuit a sans doute dissuadé certaines personnes de participer à cette initiative qui a rassemblé une trentaine de militants. Elle a surtout permis d'informer la population avec la distribution d'un tract dénonçant l'attitude d'Israël qui continue sa colonisation violente avec le soutien des USA et Macron qui condamne les roquettes palestiniennes, oubliant que c'est Israël qui colonise, qui provoque et qui tue...



Les manifestants se sont séparés sur un air d'accordéon, motivés, avec le slogan « Palestine vivra, Palestine vaincra ! »

ÉLÈVES, PEDAGOGIE ET DEMAGOGIE

Interro écrite, vous avez deux minutes : « Le tarif d'accès à Palestra est-il trop élevé pour les ados ? » Paul Fournié, lors d'un récent débat sur Palestra, a rapporté les avis de ses élèves allant dans son sens.

Sans doute a-t-il pris soin, avant de poser la question, d'amener ses élèves à se documenter sur le coût des piscines « avant » Palestra, les tarifs dans des équipements du même type, sur l'impact du coût dans un foyer de chômeurs ou de smicards car, au final, ce seront les parents qui paieront...

Démarche pédagogique élémentaire permettant à l'élève de se forger une opinion relativement objective et développant des compétences transversales éducatives, intellectuelles, voire sociales, être « sujet » et non « objet » du maître.

Si c'est le cas, bravo, sinon nous avons affaire à une démarche démagogique et non plus pédagogique, instrumentalisant des ados à des fins discutables.

MERCI, MERCI, MERCI... À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité a été entendu. Merci à Christian, Jacqueline, Jean-François, Alain, Denise, Jean-Claude, Josette, Hervé, Xavier, Marie, Francis, Jean-Pierre, Jacqueline, Sylvie, Jean-Paul, André et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT. AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

LE BILLET À BB



Libérés

« Priver de l'essentiel et libérer l'inutile, c'est protéger le business, pas l'humain. ». (PL. Richard)

Mercredi, le virus enfin désactivé par un Pouvoir soudainement efficace et le soleil revenu sur ordres du même, les places et terrasses étaient bondées d'amateurs de tireuse ou de chalands enfin démasqués !

La Covid obéissant aux injonctions de l'Élysée, y'avait de la joie chez les badauds et chacun de fêter la délivrance, au risque de chanter Victoire trop tôt mais qu'importe les trop cons pourvu qu'on ait l'ivresse. On se serait cru à la Libération de Paris, manquaient que drapeaux aux fenêtres et cotillons aux balcons, mais ceux-là on ne les sort plus qu'aux défilés des footex. Alors buvons Madelon ! car d'ici pas tard, on va chercher des coupables parmi les responsables ayant géré cette débâcle sociale et, comme en 40, il y aura des tondues et des stigmatisés ; comme en 40, les partisans d'une doctrine maréchaliste récusée baveront sur les sous-fifres du général en chef passant au tourniquet, c'est dans l'ordre des choses et les vrais coupables seront blanchis, c'est l'habitude.

En ce déconfinement radieux, il serait peut-être outrancier de rapprocher une notoire période noire de notre histoire aux heures sombres et grises qui nous attendent, mais à cultiver le mépris des libertés, on façonne un terreau pour des âmes en haine promptes à se réfugier dans l'extrémisme d'un Ramassis Nécrophage.

La kommandantur, nostalgique d'ausweis, ne fera pas l'impasse du pass sanitaire, passe-droit des répertoriés vaccinés quand d'autres seront marginalisés : sdf, sans dent ni papier, oubliés des fichiers ainsi parqués. Manière de cliquer encore un peu plus les QR codés lobotomisés que nous sommes devenus, le carnet de rappel numérique intégré à l'application *TousAntiCovid*, permettra d'enregistrer l'heure et la date de passage dans un bar, un restaurant ou une salle de spectacle ; et de savoir si nous pouvons nous rendre à un rassemblement de plus de 1000 personnes ou à l'embarquement d'un avion (ce que nous faisons, bien sûr, tous les weekends...).

Stratégie sournoise pour pousser les gens à s'injecter un vaccin (autorisé par l'Agence européenne des médicaments excluant donc le russe et le chinois), rapportant par exemple 26 milliards à Pfizer en 2021 d'après les estimations. Conflits d'intérêts ? Bof ! rien de nouveau sur le front des magouilles...

Eh Camarades ! tous samedi à Vroncourt ! Dans les bras de la "bonne" Louise, la Louve, notre sœur de cœur à nous...

BERNARD BLUM - 26 mai 2021